

OCTOBRE 1995

COMMUNE DE LABBEVILLE

BULLETTIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES  
B.I.M. n°2

Le mot du Maire :

*La "Rentrée" est déjà un peu dans le passé et les habitudes sont reprises, tant pour les jeunes en âge scolaire que pour les parents.*

*A tous les Labbevillois, petits et grands, j'adresse mes souhaits de réussite pour l'année 95/96.*

*Je ne doute pas qu'ils trouvent en eux-mêmes dynamisme et confiance dans l'avenir, malgré une période un peu difficile.*

*Le précédent bulletin municipal était un essai et nous sommes décidés à en améliorer la présentation (dans la mesure de nos moyens) et à en développer le contenu dans les mois à venir.*

*Au cours des mois d'Août et de Septembre, votre Conseil Municipal, en plus des tracas de l'administration journalière, a poursuivi divers dossiers qui, engagés par l'ancien Conseil (l'aménagement de la nouvelle Mairie, 1 Grande rue par exemple) doivent être menés à terme.*

*Je voudrais maintenant vous préciser que la convivialité dont nous vous parlions au mois de juin avec mon équipe est toujours à l'ordre du jour : les contacts, les dialogues à toutes occasions et sur tout sujet doivent y contribuer. Mais ne perdons pas de vue que cela comporte aussi une part de savoir-vivre, sociabilité ou pour employer un terme peut-être un peu désuet, de civisme dans la vie quotidienne.*

*Je crois ne pas avoir à douter de votre participation et je laisse l'équipe de rédaction vous entretenir de divers sujets en vous rappelant que je suis disponible, ainsi que tous les membres du Conseil Municipal pour vous écouter et répondre aux questions que vous vous posez.*

**Rectificatif** : en raison d'une faute de dactylographie, une erreur s'est glissée dans le prénom du 1er Adjoint du Conseil Municipal, il faut lire Pierre DELFOSSE (et non René).

## Informations locales :

### Résultats des élections aux syndicats :

- ❖ **SIISLFH : Regroupement scolaire Labbeville, Frouville, Hédouville.**

Président : M. BOUCOURT (Labbeville)

Vice-Président : M. LAZAROFF (Frouville)

Vice-Président : M. LE GRAND (Hédouville)

- ❖ **S.I.A.E.P. : Syndicat Intercommunal Eau Potable (Labbeville, Vallangoujard, Frouville, Hédouville, Hérouville)**

Président : M. GOISNARD (Labbeville)

- ❖ **S.I.C.T.E.U. : Syndicat Intercommunal Eaux Usées (Assainissement)**

Président : M. GIROUD (Vallangoujard)

Vice-Président : M. CHOUZENOUX (Labbeville)

### *Fête cantonale de la Vallée du Sausseron :*

Elle s'est déroulée à Auvers sur Oise le dimanche 17 Septembre : notre classement (9ème sur 12 communes) s'est nettement amélioré grâce à l'encadrement de Melle BEAUDOUIN et M. MAIGNIEL. Nous remercions également les participants, mais regrettons la faible participation de la population en général.

## INFORMATIONS COMMUNALES

### 1°) Rentrée scolaire

Elle s'est bien déroulée, le regroupement entre nos trois communes accueille 143 enfants (dont 52 pour Labbeville) soit une moyenne de 23.8 enfants par classe.

En raison des événements et conformément aux instructions préfectorales, des barrières ont été installées devant l'école.

### 2°) Garage-Atelier : 1, Grande Rue

La réhabilitation et le réaménagement de cette annexe bien délabrée au 1, Grande Rue sont réalisés en coopération par le Syndicat Intercommunal et par le personnel communal de Labbeville et Hédouville. En conséquence, durant quelques temps, l'entretien de la commune a-t-il été quelque peu délaissé.

### 3°) Domaine de Brécourt

L'acquisition a enfin été réalisée par le Conseil Général qui étudie la réhabilitation des bâtiments et les différentes possibilités d'affectation du Domaine.

### 4°) Feu tricolore de Sécurité - Rue du Grand Biard

Aucun autre moyen n'étant apparu à la fois réalisable et efficace pour tenter de réduire la vitesse sur cette portion de traversée du village, malgré le panneau la limitant à 45 km/h, le Conseil Municipal a décidé de proroger l'arrêté pour une durée de 3 mois.

D'autre part, la commune, en concertation avec la DDE, poursuit sa réflexion sur la sécurité sur la route de Vallangoujard (Grande Rue).

### 5°) Festival Rock

Bien qu'appelé "Festival de Labbeville", il atteint à présent une audience régionale : plus de 2000 entrées ont été comptabilisées et toute la manifestation s'est parfaitement déroulée à la plus grande satisfaction des spectateurs et des organisateurs (FRAL).

### 6°) Cadre de vie

*Nous croyons utile de rappeler certaines règles :*

Il appartient à chaque riverain d'entretenir les trottoirs et talus lui appartenant.

Ordures ménagères : il est interdit de mettre au ramassage les déchets végétaux, industriels (huile, peinture,...), gravats (plâtre, brique,...), les bombes aérosols. Tout manquement conduirait le SIROM (Syndicat Intercommunal du Ramassage des Ordures Ménagères) à augmenter le prix de ses prestations qui nous serait évidemment répercuté. Par contre la collecte des encombrants peut se faire tous les lundis matins : appareils ménagers, sommiers,...(à l'exclusion des postes de télévision pour risque d'implosion).

En vertu des lois de Janvier 1992 et Juillet 1993, toute décharge est interdite sous peine de poursuite sur le territoire de la commune. L'ancienne décharge des Epinettes a d'ailleurs été clôturée avec l'aide de la SICAE pour en interdire l'accès.

Nous pensons que, tout comme nous, vous êtes soucieux de conserver, voire d'améliorer l'environnement dans lequel nous vivons, aussi nous nous permettons quelques conseils :

Réfléchir au positionnement des antennes paraboliques, elles ne sont pas obligatoirement "esthétiques" au goût de votre entourage.

Eviter l'emploi d'appareils bruyants (tondeuse, tronçonneuse,...) les dimanches et jours fériés (Rappel d'une note de 1990).

Pour clôturer ce chapitre une idée nous a été suggérée :

Pourquoi chaque habitant ne décorerait-il pas à l'occasion des fêtes de fin d'année la porte ou la clôture de son habitation afin de donner un véritable air de fête au village? Gageons que tout le monde saura relever ce défi.

## R A P P E L

### Heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi	9H30	12H30
Mardi	14H	19H
Jeudi	14H	17H

### Documents à présenter pour :

- ♦ **Carte d'Identité (nouveau modèle infalsifiable) :**
  - un extrait d'acte de naissance ou le Livret de Famille des parents,
  - deux justificatifs de domicile (moins de 3 mois),
  - deux photos d'identité,
  - un timbre fiscal à 150 francs.

Délai (sauf cas très particuliers) : 3 semaines

#### ♦ **Passeport :**

- 1ère demande : présentation de la carte d'identité en cours de validité ou extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois, un timbre à 350 francs, deux justificatifs de domicile de moins de 3 mois, deux photos, le livret de famille.

- renouvellement : ancien passeport, autres documents comme ci-dessus, sauf l'extrait d'acte de naissance.

Délai : un mois.

### Horaires du bus ligne n° 25 101 pour le Marché de l'Isle Adam :

#### **MARDI & VENDREDI**

<b>Aller</b>		<b>Retour</b>	
Labbeville	08:50	L'Isle Adam : Grand Val	11:25
L'Isle Adam : Marché	09:35	L'Isle Adam : Leclerc	11:30
L'Isle Adam : Leclerc	09:40	L'Isle Adam : Marché	11:35
L'Isle Adam : Grand Val	09:45	Labbeville	12:20

L'équipe Municipale.